



CGT FINANCES PUBLIQUES DRFiP 971

Elections professionnelles

Comité Social d'Administration

Du 1^{er} au 8 décembre 2022
Votez CGT Finances Publiques

Pourquoi voter pour la CGT Finances publiques ?

La CGT c'est:

**LA 1^{ère}
organisation
syndicale de la
DRFiP 971 (50 %
des sièges au
CTL).**

**Un syndicat
démocratique qui
consulte les
personnels.**

**Un syndicat *fidèle*
à ses engagements
pour le progrès
social, la solidarité,
la paix, l'égalité
hommes-femmes,
le respect de
l'environnement.**

**Un syndicat
responsable
capable de
mobiliser ses
structures
interprofession-
nelles sur les
dossiers
d'actualité.**

Les élus CGT, vous les connaissez. Dans les services ils sont à vos côtés pour défendre les droits et garanties de tous les agents. A la DRFiP 971 ; Ils vous rendent compte après chaque CTL, chaque audience avec l'administration, de leurs interventions et du contenu des séances.

Le compte-rendu de leur mandat est une préoccupation essentielle.

Ainsi, durant la crise sanitaire, ils ont été attentifs à rendre compte rapidement de chaque audio ou vision conférence.

Ils ont également **le souci de l'unité syndicale**, pour porter les revendications élaborées avec les agents.

Le Code des Pensions est un des piliers du Statut. Or, il est gravement menacé par le projet de réforme des retraites du gouvernement. Comme pour la "réforme à points", combattue par la CGT, et qui a été abandonné, **la CGT ne laissera pas passer l'effondrement du niveau des pensions, ni une nouvelle augmentation de la durée de cotisation.**

Avec une inflation de plus 6% sur 1 an, l'augmentation de 3,5% du point d'indice est largement insuffisante, alors que les agents de la DGFIP connaissent déjà une forme de précarisation avec le tassement catastrophique des grilles indiciaires encore plus en Guadeloupe avec la vie chère.

Il s'agit de la négation même du principe d'évolution de carrière et de reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise. En ce sens, l'annonce de la DG de "*primes d'attractivité*" est un leurre.

Le service public républicain doit rester basé sur l'égalité de traitement, garanti par le Statut, la CGT s'oppose donc à l'instauration du salaire au mérite, qui ouvre la voie à l'arbitraire et revendique **une augmentation d'au moins 10% de la valeur du point d'indice** avec un effet rétroactif au 1er janvier 2022.

Le CSA:

La loi de transformation de la Fonction publique de 2019 a supprimé les CAP (Commissions Administratives Paritaires) et fusionne les CTL (Comités Techniques Locaux) avec les CHS-CT (Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) au profit de la création des CSA (Comités Sociaux d'Administration) à compter de janvier 2023.

Pour la CGT, cette loi affaiblit fortement la démocratie sociale, elle doit être abrogée.

**Un clic pour voter CGT,
C'est une claque pour la DG !**

Attributions du CSA: toutes les questions relatives à la gestion prévisionnelle des emplois, nos métiers, conditions de travail, la formation professionnelle, le régime indemnitaire... sont soumises à l'avis des CSA (locaux, de réseau ou ministériel).

La «formation spécialisée» du CSA reprend les prérogatives du CHS-CT (respect des règles en matière d'hygiène, de sécurité, de prévention, de conditions de travail).

Engagé en 2019, le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) met en pièces les services de pleine compétence de la DRFiP 971, comme les trésoreries, démantelées, supprimées...

Quant aux *Espaces France-Service*, ils ne sont que des boîtes aux lettres structurelles.

L'obsession du tout numérique éloigne l'utilisateur du service public. Et pour les agents, ces dispositions ouvrent la voie à la démotivation, à la déqualification, à une «déshumanisation», déjà constatées dans de nombreux services. Les risques d'une forme de harcèlement statistique et de dérives managériales sont accrus, celui d'une explosion des Risques Psychosociaux également.

Nous le constatons en CHS-CT, dont la CGT assure le secrétariat, nombre d'agents y sont de plus en plus régulièrement confrontés, au détriment d'un bon exercice des missions de service public et au prix d'une dégradation incessante des conditions de travail.

C'est pourquoi les élus CGT défendent un syndicalisme de luttes et de revendications, pour la défense au quotidien de nos droits et garanties, nos rémunérations, notre santé, nos missions, nos conditions de travail et du service public.

**Du 1^{er} au 8 décembre 2022 ...
je vote pour la CGT !**

**Pour des élus proches de vous et à l'offensive,
votez CGT Finances Publiques 971 !**

- 1/ **Bertin CHENILCO** – Sce Forpro / Concours - Basse-Terre
- 2/ **Yvan DAUPHIN** – Pôle de Contrôle et d'expertise - Abymes
- 3/ **Steeven FRÉDÉRIC** – Cdfip Hospitalière – Pointe à Pitre
- 4/ **Joëlle RICHARDSON** – Sce Deptal Impôts Fonciers - Abymes
- 5/ **Cécile BLONDIN** – SIP Sud Basse-Terre
- 6/ **Alyette BEAUJOUR** – Mission domaniale - Basse-Terre
- 7/ **Maguy NESTAR** – pôle Contrôle Revenus Patrimoine - Abymes
- 8/ **Faten THÉZÉNAS** – Cdfp Cap Excellence – Pointe à Pitre
- 9/ **Frédéric TURLET** - Cdfp Cap Excellence – Pointe à Pitre
- 10/ **Sophie BLONDIN** – SPFE – Abymes
- 11/ **Gaël MARÉCHAUX** – SPFE – Abymes
- 12/ **Régine DRACON** – SGC CA Nord Basse-Terre – Sainte Rose
- 13/ **Maryse BRINVILLIER** – PRS – Lamentin
- 14/ **Laurence CHARBONNÉ** - Sce Deptal Impôts Fonciers – Basse-Terre
- 15/ **Henry MÉRIOT** – Direction – Pôle azur Basse-Terre
- 16/ **Alice BERNIER** – Huissier des Finances Publiques



***Komba la ka kontiniyé !
Ansanm ansanm, nou ka lité !
Ansanm ansanm, nou ka gannyé !***